



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **7 octobre 2026 à 13h30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Johanne Babin, Marc Bélanger, Marianne Dessureault, Mélanie Issa, Alexis St-Georges, Norman St-Amour.

Sont également présents le directeur général et greffier-trésorier adjoint, Mickaël Tuilier, ainsi que la greffière, Geneviève Provost.

- 1. Ouverture de la séance**
 - 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Aucun
 - 4. Finances**
 - 4.1 Aucun
 - 5. Administration générale**
 - 5.1 Autorisation de signature - Service de gestion du Fonds de pension cadre
 - 5.2 Demande d'aide financière - Fondation médicale des Laurentides
 - 6. Urbanisme et Environnement**
 - 6.1 Aucun
 - 7. Loisirs, Culture et Vie communautaire**
 - 7.1 Autorisation de signature - Entente de location de locaux (cours vélo-spinning)
 - 8. Travaux publics et Parcs**
 - 8.1 Octroi de contrat - Travaux de reconstruction de ponceaux (chemin Baribeau-Nord)
 - 9. Sécurité incendie et sécurité civile**
 - 9.1 Remplacement d'une remorque
 - 10. Divers**
 - 10.1 Aucun
 - 11. Période d'information**
 - 11.1 Aucun
 - 12. Période de questions**
 - 12.1 Aucun
 - 13. Fermeture de la séance**
-

1. Ouverture de la séance

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. Adoption de l'ordre du jour

26-1007-386 Il est proposé par Alexis St-Georges et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

5. Administration générale

5.1 Autorisation de signature - Service de gestion du Fonds de pension cadre

26-1007-387 Attendu que la Municipalité souhaite assurer la continuité des services de courtage associés à son régime de retraite collectif pour les employés cadres;

Attendu qu'une analyse des services et des coûts proposés par un nouveau fournisseur a été réalisée;

Attendu que l'offre présentée comporte des conditions avantageuses et des frais compétitifs, et que le changement de fournisseur est jugé dans le meilleur intérêt de la Municipalité et des participants au régime;

À ces faits, il est proposé par Johanne Babin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le transfert du régime de retraite collectif des employés cadres auprès du nouveau fournisseur BFL CANADA selon les modalités présentées et que le maire et le directeur général soit autoriser à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente résolution.

5.2 Demande d'aide financière - Fondation médicale des Laurentides

26-1007-388 Attendu l'invitation à un souper au profit de la *Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut* qui se tiendra le 4 novembre prochain à l'hôtel Mont-Gabriel;

Attendu que la *Fondation* publiera une revue et qu'elle demande aux municipalités d'y participer financièrement en échange de la parution du logo dans ses pages;

Attendu que le Souper de la Fondation médicale est une levée de fonds majeure pour l'organisme, réunissant des représentants des 33 municipalités desservies par la Fondation;

Attendu que six membres du conseil municipal souhaitent représenter la Municipalité à ce souper;

À ces faits, il est proposé par Norman St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. de contribuer à la revue de la *Fondation* pour un montant de 2 550 \$, conditionnellement à la parution du logo de la Municipalité dans ses pages;
2. de procéder à l'achat de six billets au montant de 350\$ chaque afin d'assister au souper au profit de la *Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut* qui se tiendra le 4 novembre prochain à l'hôtel Mont-Gabriel ;
3. que les sommes utilisées pour ce faire soient prélevées au poste budgétaire 02-110-00-970.

7. Loisirs, Culture et Vie communautaire

7.1 Autorisation de signature - Entente de location de locaux (cours vélo-spinning)

26-1007-389 Attendu que les ateliers de vélo-spinning offrent une activité de mise en forme appréciée par nos citoyens;



Attendu que les ateliers de vélo-spinning avaient antérieurement convenu de certaines modalités avec l'ancien directeur des écoles de Saint-Donat, et il convient désormais d'officialiser cette situation conformément aux procédures du Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL);

Attendu que la Municipalité et le CSSL ont discuté d'un mécanisme permettant que le local soit mis à la disposition de la Municipalité, laquelle pourrait ensuite le louer aux ateliers de vélo-spinning;

Attendu la recommandation du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à cet effet, en date du 16 septembre 2026;

À ces faits, il est proposé par Marianne Dessureault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et nom de la Municipalité, toute entente de location du local nécessaire à la tenue des ateliers de vélo-spinning, ainsi que tout document donnant effet à la présente résolution.

8. Travaux publics et Parcs

8.1 Octroi de contrat - Travaux de reconstruction de ponceaux (chemin Baribeau-Nord)

26-1007-390 Attendu l'appel d'offres public 2026-AOP-STI-50 publié le 8 septembre 2026 pour les travaux de reconstruction de ponceaux sur le chemin Baribeau-Nord ;

Attendu la réception de 6 soumissions;

Attendu l'analyse des soumissions et la recommandation de la firme Équipe Laurence;

Attendu la recommandation des services techniques et de l'hygiène du milieu à cet effet, en date du 7 octobre 2026;

À ces faits, il est proposé par Marc Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers :

1.d'octroyer le contrat pour les travaux de reconstruction de ponceaux sur le chemin Baribeau-Nord à l'entreprise JS Dumais (9212-9629 Québec Inc.) pour un montant maximal de 307 044.78 \$ avant toutes taxes applicables;

2.que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées à même le Règlement d'emprunt numéro 24-1209.

9. Sécurité incendie et sécurité civile

9.1 Remplacement d'une remorque

26-1007-391 Attendu que la remorque utilisée pour le transport du véhicule tout-terrain (VTT) du Service de sécurité incendie a atteint sa fin de vie utile et nécessite son remplacement afin d'assurer la continuité des opérations;

Attendu que le maintien d'un équipement sécuritaire et fonctionnel est essentiel aux opérations et aux interventions du Service de sécurité incendie;

Attendu que le comité des véhicules a analysé la situation et a autorisé le remplacement de ladite remorque;

Attendu la recommandation du Service de sécurité incendie et sécurité civile à cet effet, en date du 22 septembre 2026;

À ces faits, il est proposé par Mélanie Issa et résolu à l'unanimité des conseillers

1. d'autoriser l'achat d'une remorque pour le VTT, par la compagnie Martin Remorques St-Ambroise pour un montant maximal de 10 984.36 \$ toutes taxes comprises;
2. que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au fonds de roulement sur une période de 5 ans et qu'à la fin de la période, s'il advient que le montant de l'affectation autorisé est plus élevé que le montant effectivement dépensé à propos de cette affectation, que le solde résiduaire soit automatiquement retourné au fonds.

13. Fermeture de la séance

26-1007-392 Il est proposé par Marianne Dessureault et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 13h36.

Joé Deslauriers
Maire

Geneviève Provost
Greffière